



Inscription formation Surveillant de Baignade

Formation : **Surveillant de Baignade**

Formation :

- **Pour les personnes n'étant pas titulaire du PSC1**
- Samedi 28 avril 2012 de 09h à 17h00
- Du lundi 30 avril au vendredi 04 mai 2012 (de 8h30 à 17h00)
- **Pour les personnes étant titulaire du PSC1**
- Du lundi 30 avril au vendredi 04 mai 2012

Examen : Le samedi 05 mai 2012.

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Adresse

.....
.....
.....

Téléphone

Adresse email@.....

**Certificat médical de non-contre indication à la pratique
de la natation et du sauvetage**

Je soussigné(e), Docteur

Demeurant à

.....

CERTIFIE AVOIR EXAMINE

M Né(e) le

Taille : Poids :

Demeurant :

.....

**Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication médicale à la pratique de la
natation et du sauvetage**

Observations éventuelles :

.....

.....

Fait à, le

Signature et cachet du médecin

Pièces à fournir pour l'inscription à la formation du Surveillant de Baignade :

- La fiche d'inscription remplie,
- Un certificat médical,
- Le règlement des frais de formation.

Vous êtes déjà titulaire du PSC 1 :

Tarif 1 :

Applicable au stagiaire bénéficiant d'une prise en charge (employeur, congés individuel de formation, ...) : 320€.

Tarif 2 :

Applicable au stagiaire ne bénéficiant d'aucune prise en charge : 250€.

Vous n'êtes pas titulaire du PSC1 :

La formation PSC 1 se déroulera samedi 28 avril 2012 de 09h à 17h

Tarif 1 :

Applicable au stagiaire bénéficiant d'une prise en charge (employeur, congés individuel de formation, ...) : 399€.

Tarif 2 :

Applicable au stagiaire ne bénéficiant d'aucune prise en charge : 319€.